



Fonds Social Européen

BILAN DES ACTIVITÉS D'ACCELAIR AU 31 DÉCEMBRE 2004

Objectifs pour l'année 2004

L'année 2004 se devait d'être une année principalement axée sur l'accès et le maintien dans l'emploi. Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2003, l'objectif principal d'Accelair en 2004 visait à générer l'offre d'emplois, assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande et augmenter ainsi le nombre de passages à l'emploi.

Parallèlement, l'objectif était aussi de renforcer l'accompagnement des personnes dans le logement afin de garantir aux personnes la stabilité nécessaire pour mener à bien leur parcours vers l'insertion professionnelle.

La typologie du public accueilli dans AccelAIR

En 2004, le nombre de bénéficiaires accueillis dans le projet Accelair a continué d'augmenter (dépassement de l'objectif quantitatif initial fixé à 100 personnes) pour atteindre 128 ménages, correspondant à 184 personnes (adultes).

Accueil et suivi par sexe

	2003	2004	%
Hommes	79	98	53,3
Femmes	80	86	46,7
Total	159	184	100

➤ La répartition homme – femme est restée équilibrée tout au long de la mise en œuvre du projet malgré une plus importante entrée d'hommes dans le programme en 2004 (+ 24 %)

Accueil et suivi par nationalité

	Asie + Asie Mineure	Afrique	PECO	Total
Hommes	6	48	44	98
Femmes	5	43	38	86
Total 2004	11	91	82	184
Total 2003	11	78	70	159

- 49,5 % des bénéficiaires sont ressortissants du continent africain ;
- 44,5 % viennent des Pays d'Europe Centrale et Orientale, Russie et ex-URSS ;
- 90 % des bénéficiaires d'Europe de l'Est sont en couple contre 60 % des personnes originaires d'Afrique ;
- Un peu plus de 50 % des bénéficiaires sont francophones ;

Situation familiale

- 3/4 des réfugiés vivent en couple dont 1/3 sans enfant ;
- Seulement 13 % des réfugiés vivant seul sont sans enfant ;

Accueil et suivi par âge

	16-25 ans	26-37 ans	38-49 ans	50 ans et +	Total
Hommes	4	39	50	5	98
Femmes	5	50	28	3	86
Total 2004	9	89	78	8	184
Total 2003	14	81	56	8	159

- La moyenne d'âge du public est d'environ 38 ans, les femmes ayant en moyenne un peu moins de 36 ans et les hommes un peu plus de 38 ans ;
- La part des 26-49 ans représente 90 % de la population ;

Accueil et suivi par niveaux de qualification

	Primaire	Secondaire	BAC	Supérieur	Total
Hommes	5	11	30	52	98
Femmes	8	15	32	31	86
Total 2004	13	26	62	83	184
Total 2003	20	23	52	64	159

↳ Un public qualifié :

- 78,8 % des personnes ont un niveau de qualification au moins équivalent au Bac ;
- 45 % ont un niveau d'étude supérieur ;
- 33,7 % ont un niveau de qualification équivalent au Bac ;

- Les hommes ont un meilleur niveau de qualification que les femmes ;
- 53 % des hommes ont un niveau d'études supérieures contre 36 % des femmes ;
- Un quart des femmes ont un niveau inférieur au Bac ;

Les activités mises en œuvre au niveau local

Accès et maintien dans le logement

L'insertion par le logement est un des axes principaux développés au sein du projet Accelair car il permet au public des réfugiés statutaires une première intégration dans notre société, indispensable pour leur permettre de se projeter dans l'avenir en construisant, à partir de cette assise, un projet professionnel et une recherche active d'emploi.

Bien que les objectifs quantitatifs initiaux aient été atteints sur cette dimension « logement », le partenariat avec les bailleurs a été relancé et dynamisé en 2004 après la présentation à l'ensemble des acteurs du logement, en présence du Secrétaire Général de la Préfecture, du bilan des deux premières années, bilan plutôt positif mais encore insuffisant par rapport au nombre croissant de réfugiés statutaires. Outre l'action des acteurs du projet visant à générer de l'offre, les réfugiés sont eux-mêmes activement impliqués dans leur recherche de logement.

Des actions collectives sous formes d'ateliers ont été menées afin de diffuser largement l'information auprès de ce public. Ces ateliers ont permis d'échanger avec les réfugiés sur la situation du logement en France, la recherche d'appartement, la gestion d'un budget, etc.....

Accès au logement

	2004	Total (en cumul depuis 2002)
Nbre de propositions	91	223
Nbre de baux conclus	80	185

➤ **86 % des réfugiés ont été relogés depuis le démarrage du projet (2002).**

La performance du relogement est à souligner compte tenu des faibles taux de rotation (12 %) et de vacances (3,5 %) dans le parc locatif public du Rhône.

Caractéristiques des personnes relogées :

- 13 % sont des célibataires ;
- 18 % sont des familles monoparentales ;
- 68 % sont des couples avec ou sans enfants ;
- 31 % étaient en emploi lors de l'accès à l'emploi dont 9 % en CDI ;

L'accompagnement et le suivi en logement ont été renforcés en 2004, après que l'expérimentation des premières années de mise en œuvre de notre projet nous ait démontré l'importance de telles actions. Ce suivi s'est réalisé principalement par le biais d'actions individuelles (entretiens, médiation, accompagnement dans les démarches, etc.....). Des visites à domicile ont permis de s'assurer de l'appropriation du logement et du quartier par les réfugiés. Nous avons également fortement investi la place de médiateur entre les réfugiés et les diverses institutions qu'ils sont amenés à côtoyer. Cette médiation est importante pour ce public dans la mesure où beaucoup de réfugiés maîtrisent peu la langue française et les rouages administratifs.

Accès et maintien dans l'emploi et la formation

➤Accès à la formation

Cette année 2004 a été marquée par l'application de nouvelles mesures : le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et, dans le cadre de la décentralisation, le transfert du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) de l'Etat aux Conseils Généraux. Le constat issu de ces mutations est celui d'une disparition du dispositif spécifique de formation linguistique à visée professionnelle pour les réfugiés statutaires. Les mesures de droit commun, quant à elles, se sont restreintes (coupes budgétaires importantes) et, par ailleurs, le niveau linguistique proposé dans le cadre du CAI (niveau minimal) ne permet pas de pouvoir accéder ensuite à d'autres formations professionnalisantes. Ce nouveau contexte nous a ainsi amené à redéfinir notre action vis-à-vis des partenaires concernés et des besoins de notre public-cible.

Nous avons renforcé nos liens avec les partenaires institutionnels, économiques et développé des actions directement avec les organismes de formation. A titre d'exemple, nous avons construit un projet de jardin d'insertion sur la commune de Bron en collaboration avec Forma Paysage, organisme de formation spécialisé dans les espaces verts, né d'un groupement d'employeurs. Ce projet sera mis en œuvre sur l'année 2005 et nous assurerons ainsi, grâce à la mise en place de modules de formation, une pré-orientation aux métiers des espaces verts.

Nous avons ainsi mis en œuvre diverses actions répondant aux besoins spécifiques de notre public-cible, notamment en ce qui concerne l'accès à la formation en français langue étrangère, dans la mesure où l'apprentissage de la langue du pays d'accueil représente l'un des moyens primordiaux pour accélérer le processus d'autonomisation des personnes et permettre l'accès à un emploi durable.

Etant donné le niveau de qualification globalement élevé de cette population (cf Typologie ci-dessus), et afin de pouvoir valider ces qualifications, nous nous sommes largement appuyés sur les mesures de droit commun en la matière, notamment par le biais d'un partenariat renforcé avec l'ANPE (évaluation en milieu de travail : EMT, ECCP, etc.....afin de mesurer les compétences des bénéficiaires). Ces actions ont permis d'initier une toute première démarche en termes de validation des acquis de l'expérience (VAE). Toujours dans cette même perspective, certains réfugiés ont été

orientés vers des reprises d'études afin d'obtenir la mise à niveau (diplôme) nécessaire pour une reconnaissance de leurs qualifications en France.

D'autres bénéficiaires ont été orientés vers des stages de pré-qualification ou de qualification permettant la remise aux normes de leurs qualifications antérieures. Parallèlement, nous avons continué à développer, en lien avec des entreprises privées ou d'insertion (notamment avec Envie Rhône) des formations en situation de travail. Du fait de la caractéristique propre à notre public, ces modules nous semblent parmi les formules les plus adéquates à la situation de beaucoup de réfugiés.

Entrées en formation (Chiffres en cumul depuis le démarrage du projet (2002))

Types de Formation	2003	2004
Bilan	49	52
FLE	50	85
ECCP	3	8
FLE/Métier	12	12
Stage de remobilisation	11	14
Préqualifiante	9	11
Qualifiante	16	27
Reprise d'études	10	13
AFPS	6	6
Nbre total de mesures	166	228

L'impact du « bilan » sur l'emploi est plutôt favorable sur la durée :

- 49 % des personnes qui ont bénéficié d'un bilan accèdent à l'emploi ; les 3/4 de ceux-ci réussissent à se maintenir dans l'emploi contre 38 % de la totalité des réfugiés ;
- Le passage en bilan concerne autant les couples que les célibataires, autant les bacheliers et plus que les infra-bac ;

Le bilan conduit plus souvent vers la formation :

- 62 % des personnes ayant eu un bilan ont suivi une formation hors FLE contre 44 % des bénéficiaires en moyenne ;

Accès à la formation :

- 41 % des réfugiés ont bénéficié d'une formation linguistique ;
- 7/10ème des non-francophones ont bénéficié d'une formation linguistique ;
- La formation linguistique garantit l'emploi pour la moitié des non-francophones (54 %) ;

➤ Passages par l'emploi

Par rapport à l'année 2003, la tendance s'est inversée : en 2004 nous avons été davantage dans une dynamique « emploi » que dans une dynamique « formation ». Il y a donc eu une augmentation

sensible des mesures liées à l'emploi. Ces résultats doivent bien sûr être mis en perspective par rapport au contexte actuel de chômage en France.

Un travail a été réalisé autour de l'analyse des parcours des personnes ayant accédé à l'emploi dans le cadre du projet (cf Evaluation et perspectives ci-après). Dans l'Action 3 d'Equal (correspondant à la phase de capitalisation des résultats du projet), des parcours types identifiés dans le cadre d'Accelair seront décrits et analysés.

Le travail mené depuis le démarrage du projet en termes de mobilisation, de préparation et de requalification de notre public-cible a permis d'obtenir des résultats probants en matière d'accès à l'emploi : 64% des bénéficiaires ont eu au moins un emploi sur toute la durée de mise en œuvre du projet. La forte mobilisation des partenaires économiques, notamment dans les secteurs en tension de main d'œuvre (bâtiment, hôtellerie, santé, etc...), est également pour beaucoup dans ces résultats. Dans cette perspective, le parrainage avec des salariés et/ou chefs d'entreprise a continué à se développer en 2004. Le lancement officiel de cette action, co-financée par la Fondation de France, a eu lieu le 23 mars.

Ces diverses actions, et les résultats obtenus, nous ont confirmé la forte employabilité de cette population mais s'inscrivant dans la durée. En effet, si, dans le cadre de notre projet, les bénéficiaires accèdent à un emploi en moyenne en neuf mois, les personnes les plus en difficulté mettront entre un an et un an ½ avant la signature d'un premier contrat de travail.

Accès à l'emploi (Chiffres en cumul depuis le démarrage du projet (2002))

Nature du contrat de travail	2003	2004
CDI	16	32
CDD	27	69
Intérim	15	25
CDDI	7	16
Contrats aidés	15	37
Contrats de qualification / de professionnalisation	1	4
Création d'activité	1	2
Nbre total de contrats	82	185

- 64 % des réfugiés ont eu accès à l'emploi au moins une fois ;
- 61 % des premiers contrats étaient d'une durée de 6 mois et plus ;
- 1/4 d'entre eux s'est maintenu dans l'emploi avec un CDI, soit 17 % de l'ensemble des bénéficiaires ;
- 49 % ont obtenu plusieurs contrats parmi lesquels 25 % ont finalement réussi à décrocher un CDI ;
- Un peu plus de 40 % des bénéficiaires sont en emploi fin 2004 contre à peine 30 % un an plus tôt ;

- Les femmes accèdent moins à l'emploi que les hommes : 58 % des femmes ont accédé à l'emploi contre 73 % des hommes ;
- Les célibataires sont plus fréquemment à l'emploi que les couples : 83 % d'entre eux ont accédé à l'emploi contre 61 % des couples ;
- Parmi les réfugiés à l'emploi 2/3 sont francophones et 80 % détiennent un niveau équivalent au baccalauréat ;

Evaluation et perspectives

Le projet Accelair a continué en 2004 de faire l'objet d'une évaluation en continu par le prestataire externe, Economie & Humanisme. Pour l'année 2004, la démarche d'évaluation s'est concentrée, d'une part, sur une analyse fine des données concernant les bénéficiaires et d'autre part, sur des entretiens d'évaluation/capitalisation réalisés en étroite collaboration avec CED (Conseils, Etudes, Développement), en charge de la capitalisation du projet. Des fiches évaluatives ont été réalisées et discutées individuellement avec chacun des partenaires du projet. Un rapport final d'évaluation a été rendu en janvier 2005. Les indicateurs mis en avant dans ce rapport (utilisation de plusieurs variables) ont permis de décrire les profils des bénéficiaires en fonction du moment de l'accès au logement et à l'emploi (des caractéristiques se distinguent selon que les personnes accèdent d'abord à l'emploi ou au logement). Une analyse particulière des bénéficiaires n'ayant pas obtenu d'emploi et/ou de logement a également permis de mettre en lumière certains freins à l'accès à l'emploi. Le croisement entre toutes ces variables a ainsi permis de décrire les personnes à l'emploi, en logement ou en formation, ainsi que les freins et les leviers de l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires.

Les résultats de cette évaluation seront repris et retravaillés dans le cadre d'une action de capitalisation et de diffusion qui a démarré en septembre 2004 et se poursuivra sur toute l'année 2005. Son objectif consiste à identifier les bonnes pratiques mises en œuvre au sein du projet et de les transférer auprès des acteurs concernés par la question d'insertion socio-professionnelle des réfugiés statutaires. Un colloque associant plusieurs régions est prévu à cet effet en octobre 2005.

La fin de l'année 2004 a été marquée par le Plan de Cohésion Sociale de J.L. Borloo et sa mise en application au deuxième trimestre 2005 en matière de mesures à l'emploi. C'est donc autour de ces mutations que nous envisageons la poursuite de nos actions, visant à améliorer l'insertion des réfugiés statutaires, sur les années 2005 et 2006, dans le cadre, cette fois-ci, de l'Objectif 3 du Fonds Social Européen.